



**BILAN DE LA CONVENTION DE  
COOPÉRATION FCEN-OFB  
2021-2025**



## INTRODUCTION



### OBJECTIF DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION

- Définir et organiser les relations entre l'Office Français de la Biodiversité et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- Mettre en œuvre le programme d'actions relatif à la montée en compétences des Conservatoires d'espaces naturels.
- Mettre en œuvre des politiques publiques en faveur des zones humides et de la planification et l'évaluation de la gestion d'espaces naturels.



**DURÉE** : 56 mois



### OBJECTIFS DE LA COOPÉRATION

La mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la biodiversité s'accompagne à la fois de montée en compétences des acteurs en charge de leurs déclinaisons et d'une mutualisation des expériences des différents acteurs pour assurer ainsi une certaine homogénéité des actions.

Dans le cadre de ses missions, l'OFB appuie les acteurs dans la mise en œuvre des politiques publiques notamment à travers la formation et le développement de centres de ressources.

Les Conservatoires d'espaces naturels sont mobilisés pour la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques (aires protégées, Natura 2000, zones humides, continuités écologiques...). Ils développent des compétences dans les territoires et sont appuyés techniquement par leur Fédération pour valoriser les savoirs et les expériences.



## 4 AXES

### Axe 1

#### **DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES MEMBRES DE LA FCEN**

- Elaboration et mise en œuvre d'une offre de formations organisée par l'OFB, adaptée aux besoins des salariés des CEN et des acteurs gestionnaires de la biodiversité ;
- Participation aux travaux du groupe de travail développement des compétences des aires protégées (DéCAP) ;
- Recherche de financement des formations ;
- Consolidation d'un annuaire documenté des formateurs potentiels du réseau ;
- Appui au plan de formation CEN ;
- Nouvelles modalités de formation à distance.

### Axe 2

#### **DEPLOIEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES "MILIEUX HUMIDES"**

- Réunir, analyser et rendre facilement disponibles des connaissances fiables sur les zones humides de types tourbières et têtes de bassin, et sur des thématiques transversales identifiées (forestiers, gestionnaires d'espaces naturels, producteurs et/ou gestionnaires de données de suivis des milieux humides) ;
- Informer, sensibiliser et animer des acteurs concernés par la gestion des zones humides ;
- Coordonner les actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs.

### Axe 3

#### **FORMATION ET SENSIBILISATION AUX SUIVIS DES FONCTIONS DES MILIEUX HUMIDES (MHÉO)**

- Organiser des formations pour permettre aux producteurs et/ou gestionnaires de données de suivis des milieux humides de partager une sémantique commune et de pouvoir échanger leurs données.

### Axe 4

#### **DEPLOIEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES "DOCUMENTS DE GESTION"**

- Contribution au dispositif de formation « Guide d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels » ;
- Poursuite du développement de la méthodologie "plan de gestion" et enrichissement croisé avec les méthodologies d'autres AP ;
- Impulsion d'une dynamique au sein du réseau des CEN sur la thématique des plans de gestion et de leur évaluation (quelles pratiques, quels besoins, quelles personnes et expériences ressources...)
- Appui aux actions de diffusion et de communication du CDR DGAP.

## Axe 1

# DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES MEMBRES DE LA FCEN

Le développement des compétences au sein des réseaux de gestionnaires d'aires protégées est un enjeu majeur ; en effet, pour que soit atteint les objectifs de performance quantitative et qualitative renforcés du réseau des aires protégées tels que l'ambitionne la SNAP 2020-2030, les gestionnaires tels que les CEN doivent :

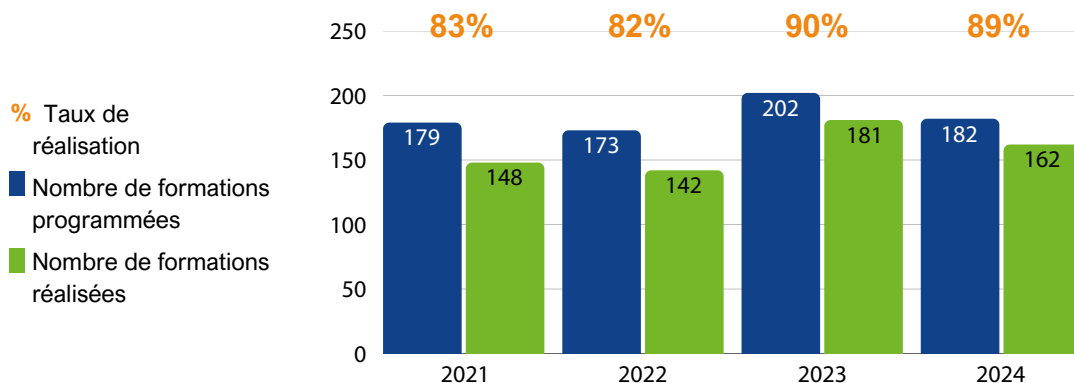
- assurer la gestion toujours plus rigoureuse des aires protégées sous leur responsabilité et de plus en plus nombreuses
- s'adapter à la nouvelle donne du changement climatique
- être en capacité d'accompagner et de former les gestionnaires non professionnels émergents.

L'objectif a été atteint grâce :

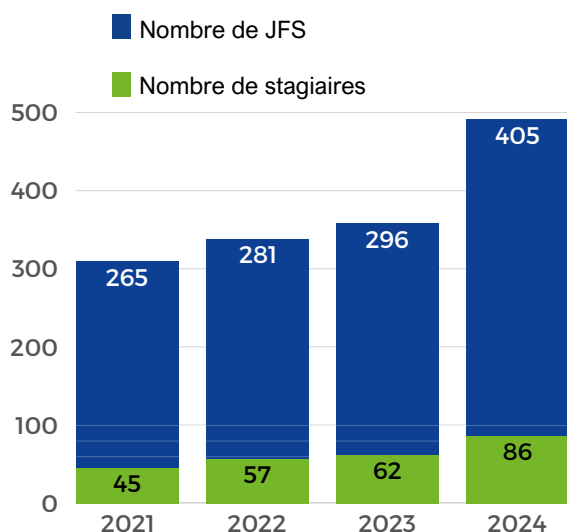
1. au maintien voire à l'accroissement de l'offre de formation de l'OFB durant ces 4 années de coopération (cf. graphiques ci-dessous) et
2. au maintien de l'accès gratuit à ces formations à hauteur d'un contingent maximum de 400 JFS / an pour les Conservatoires.

Durant ces 4 années de coopération, le Groupe de travail de l'OFB "Développement des compétences" (GT Décap) mis au service de la Conférence des aires protégées a mené un travail de fond auquel a pu participer la Fédération des CEN.

Indicateur 1 : Évolution de la programmation de la formation de l'OFB entre 2021 et 2024



**Indicateur 2.1 : Nombre de Jours/Formation/Stagiaire (JFS) suivis par les CEN entre 2021 et 2024**



Ce travail a trouvé son aboutissement et son prolongement notamment dans 1. la mise au point par l'OFB du volet "développement des compétences" du LIFE Biodiv'France qui a débuté en 2024 et auquel la FCEN contribue en pilotant l'une des actions de cet axe et intitulée "Renforcer l'intégration des enjeux de la biodiversité dans les Grandes écoles et école d'agronomie" et 2. le lancement par l'OFB de la plateforme de l'offre de formation "biodiversité" auquel la Fédération a également contribué.

Dans cet objectif la FCEN a de son côté obtenu la certification Qualiopi fin 2024-début 2025 lui permettant de développer l'offre de formation du réseau des Conservatoires ainsi que son réseau d'experts-formateurs associé susceptibles d'intervenir également dans les formations du catalogue OFB.

Parallèlement, la Fédération a développé en interne son référentiel des activités et des compétences lui permettant d'améliorer l'accompagnement de ses collaborateurs dans la gestion de leurs compétences et de leur carrière.

Cette dynamique fédérale est progressivement déployée dans l'ensemble du réseau soit environ **1.300 collaborateurs** via l'animation d'un Groupe-projet national thématique "Ressources humaines" regroupant les responsables RH du réseau.

**Indicateur 2.2 : Part de la formation police suivie par les stagiaires CEN**



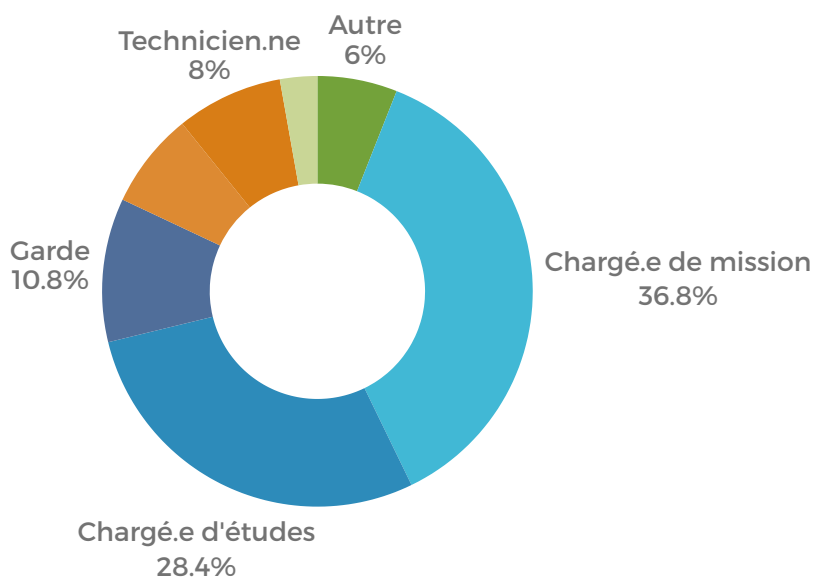
Part de stagiaires police sur 250 stagiaires total

Part de JFS police sur 1244 JFS total

**Indicateur 2.3 : Nombre de stagiaires CEN par domaine de formation entre 2021 et 2024**



Indicateur 2.4 : Nombre de stagiaires CEN par métier entre 2021 et 2024



Indicateur 3  
Séminaire du GT Décap



Indicateur 4  
LIFE Biodiv'France  
"développement des compétences"  
(WP7)



Indicateur 5  
Certification Qualiopi de la Fédération des  
Conservatoires d'espaces naturels

## Axe 2

# DEPLOIEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES "MILIEUX HUMIDES"



### Site web

Le site [www.pole-tourbieres.org](http://www.pole-tourbieres.org) représente une possibilité facile d'accès aux informations du Pôle-relais tourbières. Le contenu est régulièrement mis à jour et étoffé avec les infos récoltées pendant la veille et transmises par les réseaux et les partenaires. Le site fournit divers liens, notamment vers ceux des autres pôles-relais, de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels et vers le [Centre de ressources milieux humides](#).

**Indicateur 1.1** : Statistique du site internet du Pôle-relais tourbières entre 2021 et 2024



**71 311** visites  
soit 17 828 visites /an



**54 948** visiteurs  
soit 13 737 visiteurs /an

### Réseaux sociaux

Depuis 2013, les Pôles-relais zones humides, dont le Pôle-relais tourbières, sont présents sur les réseaux sociaux. La surveillance de X (majoritairement) et de Facebook permet d'alimenter le dispositif de veille déjà en place, mais également de relayer des informations parfois plus ponctuelles.

Le Pôle-relais tourbières ne possède pas de compte LinkedIn propre au Pôle, mais poste sur la page LinkedIn de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. 2024 constitue la dernière année de présence sur X du Pôle-relais tourbières ainsi que de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

**Indicateur 1.1 bis** : Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux en 2024



**1491** abonnés sur X  
(ex Twitter)



**640** abonnés Facebook

### Lettre d'information « Tourbières infos »

La veille permanente réalisée par les documentaires de la FCEN permet également d'alimenter la Lettre d'information « Tourbières infos ».

Les parutions s'échelonnent tout au long de l'année pour une moyenne de 8 numéros par an.

**Indicateur 1.4** : Lettre d'information « Tourbières infos »



**33** numéros entre  
2021 et 2024

**1 437** destinataires  
en 2024

**Indicateur 1.2** : Diffusion d'informations et d'actualités via Tourbières infos et le site internet du Pôle-relais tourbières



**933** brèves  
soit 233/an en moyenne

### Le Centre de documentation du Pôle-relais tourbières

Dans la dynamique destinée à offrir de l'information actualisée et pertinente sur le sujet, la FCEN enrichit son fonds documentaire de manière régulière, et le gère grâce à un outil documentaire. Cet outil documentaire est géré et administré par les documentalistes de la FCEN (pour le Centre de ressources Loire nature et pour le Pôle-relais tourbières).

Le nouveau portail documentaire (<https://reseau-cen-doc.org>) a été mis en ligne en avril 2024, et toutes les données disponibles depuis l'ancien outil Alexandrie ont été migrées dans l'outil Syracuse.

Ce nouvel outil bénéficie de nouvelles fonctionnalités plus adaptées à nos besoins : gestion d'une photothèque, gestion des droits de consultation, dépôt de documents par les utilisateurs, gestion de comptes personnels, etc.

Les fonctionnalités principales ont été conservées, comme l'entrepôt OAI, qui permet d'alimenter le Portail documentaire partenarial Eau & Biodiversité.

**Indicateur 1.3** : Ressources dans la base documentaire du Pôle-relais tourbières



**2 324** notices tourbières ajoutées entre 2021 et 2024



**16 344** notices tourbières et Loire au total sur la base documentaire FCEN en 2024

**24%** Pourcentage de documents de la base documentaire dans l'entrepôt OAI moissonné par le portail des documents techniques Eau & Biodiversité



**7 000** documents présents dans le centre de ressources physique du Pôle

### Un réseau d'acteurs tourbières

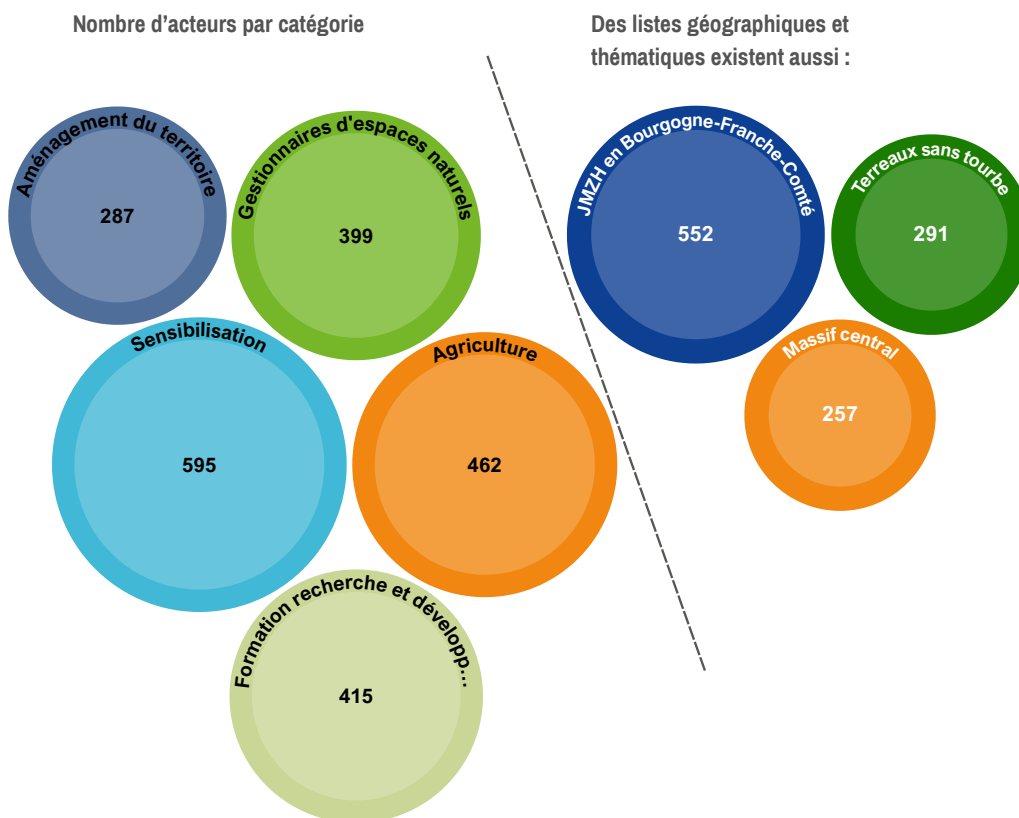
Le réseau développé par le Pôle-relais tourbières lui permet de disposer de contacts travaillant sur les tourbières dans chacune des régions françaises. Ces personnes lui font parvenir les actualités concernant les tourbières dans leur région et se font l'écho des informations nationales ou d'intérêt général auprès de leurs interlocuteurs.

**Indicateur 1.5** : Annuaire des personnes concernées par les tourbières en 2024



**1833** contacts

Indicateur 1.5bis : Nombre d'acteurs par catégorie et listes géographiques et thématiques



**Représentations aux instances nationales**

Le Pôle-relais est régulièrement sollicité pour intervenir, contribuer et participer à différents projets internationaux, nationaux et interrégionaux. Sa présence active lors de séminaires, assises et conférences est essentielle pour assurer la représentation des enjeux liés aux tourbières, renforcer la reconnaissance des Pôles-relais zones humides et affirmer la légitimité du Centre de ressources milieux humides en tant qu'acteur de référence dans ce domaine.

**Indicateur 2.2 : Nombre de participations/interventions lors de séminaires, assises, conférence de 2021 à 2024**



**25** participations ou interventions



Congrès de l'UICN à Marseille, 2021  
© F. Muller



Colloque final du 2e volet du programme  
Tourbières du Massif Central, 2022  
© F. Muller

"De nos expériences à l'IA" : séminaire du  
réseau de compétences documentaires, 2023  
© Réseau de compétences documentaires



## Axe 3

# FORMATION ET SENSIBILISATION AUX SUIVIS DES FONCTIONS DES MILIEUX HUMIDES (MHÉO)



La FCEN est chargée d'organiser des sessions de formation au suivi des fonctions des milieux humides par l'utilisation de la boîte à outils MhéO.

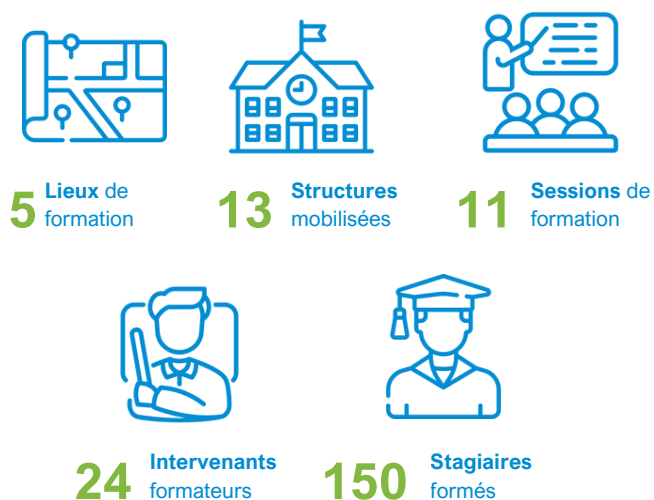
Les objectifs de ces formations de 4 jours, réparties sur 5, inscrites au catalogue de l'OFB et du CNFPT, sont de :

- Discerner le cadre d'application du suivi des milieux humides.
- Choisir les protocoles terrain et indicateurs d'évaluation des milieux humides.
- Organiser les données de suivi.
- Calculer des indicateurs et interpréter les résultats obtenus.

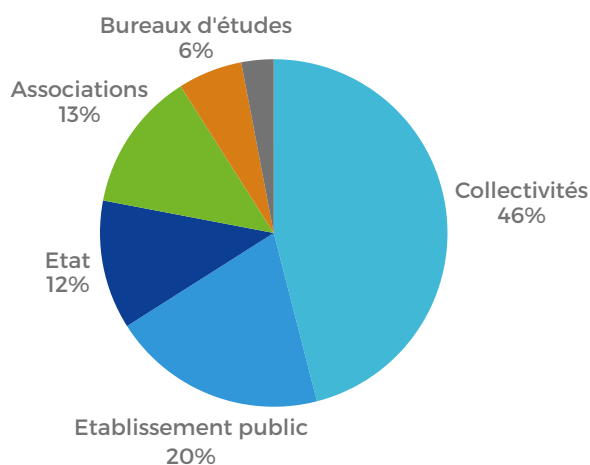
La FCEN a pour rôle de préparer ces formations, en lien avec l'OFB en proposant des intervenants, en assurant la cohérence de l'ensemble, et en étant présente physiquement lors des sessions de formation.

La FCEN a organisé annuellement un temps d'échange entre formateurs dans une optique d'amélioration du contenu et du déroulé de la formation.

Indicateur 1 : Volumétrie des sessions de formation - 2019-2024



Indicateur 2 : Représentation des stagiaires par typologie de structure - 2019-2024



Au global, 150 stagiaires, d'horizons divers, ont été formés à la démarche MhéO, avec l'organisation de deux à trois sessions de formation chaque année.

Indicateur 3 : Localisation des structures des stagiaires Mhéo



Session 2019 à Blois  
© C. Le Moigne / FCEN



Session 2022 à Yenne  
© C. Le Moigne / FCEN



Session 2022 à Dry  
© C. Le Moigne / FCEN



## Axe 4

# DEPLOIEMENT DU CENTRE DE RESSOURCES "DOCUMENTS DE GESTION AIRES PROTÉGÉES"

### 4.1. Contribution au dispositif de formation « Guide d'élaboration des plans de gestion d'espaces naturels »

La FCEN a accompagné le collectif formation sur toute la durée de la convention. Deux spécialistes thématiques du réseau des Conservatoires (CEN Bourgogne et CEN Normandie) ont été formés et forment depuis lors des sessions de formation OFB « Elaborer le plan de gestion d'un espace naturel », ainsi que lors de sessions de formation internes au réseau des CEN.

Huit autres spécialistes au sein du réseau des CEN ont été identifiés pour devenir également formateurs. La FCEN est par ailleurs impliquée dans la mise à disposition des outils de la mallette pédagogique.

### 4.2. Poursuite du développement de la méthodologie "plan de gestion" et enrichissement croisé avec les méthodologies d'autres AP

La FCEN est impliquée dans les axes de complétude du guide CT88 notamment sur l'évaluation de la gestion (participation au groupe de travail national, apport d'éléments issus du réseau des Conservatoires), adaptation au changement climatique (participation au groupe de travail national, création et animation d'un groupe de travail inter-CEN), apport sur l'utilisation de Mhéo dans les plans de gestion (en cours de rédaction). Concernant les plans de gestion multisites, la FCEN suit les travaux établis dans le cadre du Life Biodiv'Paysanne dont une action porte sur la rédaction de 12 plans de gestion multisites en Occitanie.

La FCEN a collecté et partagé à l'OFB diverses productions du réseau des Conservatoires, notamment sur la problématique des plans de gestion établis sur des sites de petites tailles, sur les plans de gestion multi-sites ou encore des trames et grilles d'aide à élaboration des plans de gestion rédigés par les CEN.

Une enquête sur les pratiques et besoins liés aux plans de gestion du réseau a été menée en 2022 permettant de dégager de nombreuses pistes d'actions associées ou encore.

#### Indicateur 4.1 : Formation

2 

**salariés CEN formés** pour dispenser des formations proposées par l'OFB relatives à l'élaboration des plans de gestion

+

8 

**autres salariés disposés à faire de même**

L'enquête sur les plans de gestion du réseau n'a finalement pas vocation à être reconduite de façon bisannuelle, de nouvelles modalités ont été réfléchies pour le renouvellement de la convention.

Indicateur 4.2 : Etat des lieux des pratiques de gestion dans le réseau des Conservatoires (2022)

**40**

questions posées



Auprès de **14** Conservatoires

**178**

informations collectées

Portant sur **7** catégories :

documents de gestion des Conservatoires

coûts d'élaboration des documents de gestion

méthodologie d'élaboration des plans de gestion

coût de la gestion

guide d'élaboration des plans de gestion - CT88

formations au CT88 « Elaborer le plan de gestion d'un espace naturel »

changement climatique

En intra-réseau des Conservatoires, un groupe de travail « plan de gestion » a été mis en place et animé par la FCEN dans le but : d'animer, mutualiser, partager dans le réseau ; de proposer des compléments au guide CT88 ; d'accentuer et déployer la formation et l'acculturation au CT88 ; d'alimenter le CDR DGAP et d'améliorer la validation des plans de gestion des CEN par les Conseils Scientifiques.

Pour répondre à un besoin à la fois interne aux Conservatoires et grandissant en inter-réseaux, la bancarisation des plans de gestion du réseau sur la plateforme documentaire de la FCEN « Doc' en CEN » est en cours, après une première expérimentation en 2022 ayant permis de bancariser 600 plans de gestion.

Bancarisation des plans de gestion



**600**

plans de gestion bancarisés avec leurs métadonnées

La FCEN a contribué à des travaux collectifs sur la planification/évaluation de tout type d'aires protégées, notamment au groupe de travail de la base Espaces Protégés de PatriNat, au groupe de travail de plusieurs actions de la SNAP sur l'efficacité de la gestion et la coordination de la gestion des aires protégées.

Les actions conduites dans le cadre de cette convention ont permis de faire émerger une action incluse dans le Life Biodiv'France visant à la bancarisation des objectifs et opérations de gestion intégrant à terme le Système d'Information Gestion des aires protégées.

Indicateur 4.2 : Engagement des CEN dans la démarche d'amélioration des plans de gestion



**24**

Conservatoires d'espaces naturels



**105**

participants



**3**

Instances de travail intra-réseau CEN animés par la FCEN

GT Plans de gestion



Conférence technique scientifique

GT Changement climatique

#### 4. 3. Appui aux actions de diffusion et de communication du CDR DGAP

La FCEN contribue aux travaux autour des solutions web (site du CT88 et du CDR DGAP) et participe également à l'appui au montage de webinaires nationaux du CDR.

La FCEN relaie et anime auprès du réseau des CEN les actualités du CDR et les actualités nationales en inter-réseaux et en retour du réseau des CEN vers l'OFB au travers notamment de la Conférence Technique Scientifique (CTS, réunion semestrielle des responsables scientifiques du réseau des Conservatoires).

La FCEN a contribué aux réunions du collectif technique inter-réseaux « plan de gestion », permettant de présenter l'ensemble des actions et résultats.

Un webinaire d'acculturation de la méthodologie CT88 a également été animé par la FCEN le 29 août 2024 à destination des membres des Conseils Scientifiques des Conservatoires, chargés de valider les plans de gestion du réseau.

Résultat du webinaire d'acculturation des conseils scientifiques de la méthodologie CT88 :





Bilan de la convention de coopération FCEN-OFB 2021-2025

